

LE CONTEXTE

Le contexte géopolitique actuel, même s'il est favorable aux activités de Thales (les résultats du Groupe le prouvent) est **défavorable aux salariés dans leur vie quotidienne. Et cette situation semble partie pour durer.**

Les conflits au Moyen-Orient causent une reprise de l'inflation, les prix des carburants explosent depuis le début de l'année. Cela impacte à la hausse les prix de tous les secteurs de l'économie y compris les produits de premières nécessités. Devant cet impondérable, il devient urgent de revoir les salaires en vigueur dans notre Groupe pour neutraliser ces augmentations, d'autant plus que **les augmentations de salaires des années précédentes n'ont pas permis à toutes et tous de compenser les fortes inflations récentes.**

Face aux risques liés à la guerre au Moyen-Orient, la **direction de notre Groupe a su rapidement prendre des mesures pour sauvegarder l'Ebit et la trésorerie**, en limitant les déplacements des salarié.es, en reportant ou annulant des salons qui préparent l'avenir, et d'une manière plus générale en réduisant l'autonomie des salarié.es et en les contraignant dans l'exercice de leur métier. **Il serait temps que nos dirigeants assument leurs responsabilités par un grand plan de sauvegarde du « pouvoir de vivre » des salarié.es.** Il est urgent d'agir sans délai pour faire face à cette crise croissante.

Les résultats du premier trimestre 2026 ont montré que notre Groupe se porte bien et même très bien. Il est temps de penser aux salarié.es sans qui rien dans l'entreprise ne peut se faire.



Nous avons donc demandé le 30 avril à la Direction du Groupe d'ouvrir de nouvelles négociations salariales.

La Direction nous a, pour une fois, répondu par un refus. Et jugez vous-même du dédain de la direction : sa réponse est : « Le cycle des NAO n'est pas modifié » !



MAIS NOS SALAIRES SE TASSENT PAR RAPPORT SMIC

Après la revalorisation de 1,18% en janvier, le gouvernement vient d'annoncer **une hausse du SMIC de 2,4% au 1^{er} juin** lié à l'inflation, ce qui revient à une augmentation **de 3,6% en 2026.**

Avec le niveau des NAO de cette année, les salaires dans notre Groupe vont donc se tasser par rapport au SMIC.

ET POURTANT : AUGMENTATION DE 10% POUR LE PDG DE NOTRE GROUPE

L'Assemblée Générale des actionnaires du Groupe a eu lieu le 12 mai. Elle a voté le renouvellement de Patrice Caine et **une augmentation de son salaire fixe de 10%** (à comparer à nos NAO 2026 au rabais).

Say on Pay ex-ante : renouvellement du mandat du Président-directeur général

Rémunération fixe portée de 1 000 000 € à **1 100 000 €**

Rémunération variable annuelle portée de 1 000 000 € à **1 650 000 €** à la cible

La CGT Thales agit avec responsabilité et appelle à l'unité syndicale pour obtenir une revalorisation nécessaire de nos salaires.

ENSEMBLE FAISONS RESPECTER NOTRE TRAVAIL